

DISCOURS PRONONCE PAR LE PREMIER MINISTRE

POUR L'INAUGURATION DU CHR

(Lille, le 4 décembre 1982)

Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Président du Conseil Régional,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre accueil dans ces vastes bâtiments où j'ai eu le plaisir de visiter tour à tour le centre de soins pour personnes âgées, le caisson hyperbare, et l'hôpital cardiologique.

C'est pour le maire de Lille une grande fierté de voir le patrimoine sanitaire de sa ville s'enrichir d'équipements aussi perfectionnés. D'autant qu'il est depuis bien longtemps au courant de ces dossiers et a suivi soigneusement leur évolution.

C'est pour le Premier Ministre du gouvernement de la gauche une grande satisfaction que de venir constater sur place que l'équipement hospitalier de nos régions est peu à peu en train de rattraper son retard. En commençant par celles où les manques étaient les plus cruels.

Nous le savons bien ici, dans le Nord-Pas-de-Calais, l'inégalité entre les hommes n'est pas seulement une inégalité de revenus. Elle existe aussi et peut être plus durement encore dans la santé des corps, dans la lutte contre la douleur, dans la durée de la vie.

S'il y a bien des régions où la santé est une conquête arrachée par les luttes, ce sont des régions industrielles comme la nôtre. Des régions où, à l'avènement de la révolution industrielle, les conditions de travail, les conditions de vie, les conditions de bien-être étaient des notions totalement ignorées.

Aujourd'hui, vous le savez Mesdames et Messieurs, et tout spécialement vous qui faites partie du milieu hospitalier, la santé est au coeur des préoccupations de tous les Français.

Or, chacun de nous a le droit d'être soigné, bien soigné avec les techniques les plus modernes, par le personnel le plus compétent et ce, quelle que soit sa position sociale, quels que soient ses revenus.

C'est le résultat d'un long effort. Si le droit à la santé, le droit au bien-être du corps ne figurent plus au nombre des privilèges, c'est que les hommes ont lutté pour en faire un droit fondamental, une réalité.

J'ai déjà souvent eu l'occasion de rappeler que dans le domaine de la santé notre mission était double : faire fructifier l'acquis et le rendre plus efficace pour qu'il réponde encore mieux aux besoins de notre époque.

Besoins dont les limites sont sans cesse en train de reculer.

Quand on pense à cet homme qui à l'ouest des Etats-Unis vit depuis deux jours déjà avec un coeur en plastique, on a un peu le vertige.

Même si des opérations de ce type restent du domaine de l'expérimentation, on peut penser que les hommes continueront à savoir préserver la vie là où, jusqu'alors, elle ne résistait plus. Je parle sous le contrôle du corps médical et surtout des cardiologues ici présents dont je connais le dévouement et la grande compétence.

Je sais déjà qu'ici-même vous accomplissez deux interventions à coeur ouvert par jour, soit plus de 700 pour 1981. Ce sont là des miracles mais des miracles quotidiens.

Toutes les découvertes que nous apprenons avec étonnement aujourd'hui seront sans doute ainsi peu à peu banalisées. Comme ont été banalisées il y a déjà quelques années d'autres avancées de la science. Je pense par exemple à la réanimation dont je viens de visiter certains équipements hautement sophistiqués.

Faire en sorte que les recherches avancent, les intégrer peu à peu à notre système de santé, seule une politique volontariste y réussira.

Depuis 18 mois, nous avons mis en oeuvre des actions importantes dans ces deux domaines.

En matière de recherche, par exemple, les crédits ont connu l'an dernier et cette année une augmentation qu'ils n'avaient jamais enregistrée auparavant.

D'ici à 1985, l'effort national de recherche doit être porté de 1,8 % à 2,5 % du produit intérieur brut. C'est une priorité, nous nous engageons à la tenir.

Parallèlement le nombre d'emplois de chercheurs doit augmenter : 625 avaient été créés par le collectif de 1981, 600 l'ont été en 1982. Cette progression continuera pour assurer à notre pays un potentiel à la mesure de nos ambitions.

Les savants français, scientifiques et médicaux tout particulièrement, sont réputés à travers le monde pour leurs travaux. Nous devons leur donner tous les moyens de renforcer encore leur rayonnement et de faire avancer la science.

Les avancées de la science ne pourront être diffusées que si notre système de santé continue d'être ce qu'il doit être.

Dans une période où le souhait profond de chacun d'une part, et les progrès des techniques médicales de l'autre contribuent à multiplier les dépenses, c'est à une véritable réforme de la gestion de la santé que nous devons parvenir.

Le gouvernement s'y est attaché depuis 18 mois.

La période que nous traversons aujourd'hui est, vous le savez tous, une des plus dures que nous ayons à surmonter.

La crise qui affecte nos économies n'est pas qu'une grosse tempête passagère dont il suffirait de s'abriter pour éviter les bourrasques. Elle est une crise profonde, une phase de mutation qui peut fort bien durer encore.

Il nous faut donc apprendre à vivre avec elle, à progresser malgré elle.

D'où les efforts de rigueur qui ont été décidés notamment en matière de prix et de revenus. Le blocage a duré quatre mois. C'était certes un remède brutal mais un remède nécessaire. Les médecines trop douces ne soignent pas tout.

Nous sortons actuellement de cette période de blocage par étapes.

Les premiers bilans que nous pouvons en faire sont satisfaisants : les prix ont stoppé leur course folle. Les

Les salaires pour les deux ans qui viennent font actuellement l'objet de multiples négociations contractuelles, plus nombreuses qu'elles ne l'ont jamais été dans notre pays. Dans la très grande majorité des cas, les chiffres prévus pour la progression des salaires réels resteront dans les limites prévues. Etant bien entendu, comme le gouvernement s'y était engagé, que dans leur ensemble le pouvoir d'achat des salariés progressera fin 1983.

Les systèmes de solidarité qui permettent à chacun d'entre nous de pouvoir surmonter financièrement l'épreuve de la maladie ne doivent pas souffrir des dures conséquences de la crise. Il faut donc les adapter à de nouveaux impératifs de gestion. ./.

Nous devons rechercher à la fois plus de justice par la suppression d'inégalités trop criantes et aussi, là également, plus de rigueur. Et cette rigueur doit s'exercer par plus de responsabilité.

Défendre notre système de santé et les acquis dans ce domaine, cela veut dire d'abord en garantir le financement.

Je n'ai pas besoin de rappeler ici les détails du plan mis sur pied par le gouvernement afin d'établir pour 1983 l'équilibre des comptes de la sécurité sociale.

Je veux seulement vous faire remarquer que, contrairement à nos prédécesseurs, nous n'avons pas augmenté les charges sociales des entreprises, ni celles de salariés pour renflouer les caisses.

Le gouvernement a donc dû trouver dans de nouvelles économies ou de nouvelles ressources les fonds qui manquaient.

Il a décidé de proposer au Parlement l'institution d'un forfait journalier à l'hôpital.

Cette instauration ne vient pas à l'encontre de notre recherche de la solidarité. En contrepartie du paiement de ce forfait qui sera d'une somme modeste, le gouvernement propose l'abandon de l'abattement des indemnités journalières versées par la sécurité sociale.

D'autre part, seront dispensés du paiement de ce forfait les accidentés du travail et les accouchées. Enfin, les plus démunis verront l'accès à l'aide sociale facilitée.

Cette proposition indique quelle direction notre réflexion générale sur la gestion des budgets sociaux entend suivre.

La réforme hospitalière y tient une place importante. Vous le savez bien, vous qui travaillez ici, les dépenses hospitalières constituent plus de 50 % des remboursements des caisses d'assurance maladie. Et ce, qu'elles relèvent du secteur hospitalier public ou privé.

Certes la France peut être fière de ses hôpitaux en matière de soins. Cela est dû d'abord, et pour une très grande part, à la qualité et au dévouement du personnel soignant. Je tiens à l'en féliciter et à l'en remercier très sincèrement.

Malheureusement, l'appareil hospitalier que nous avons à faire fonctionner et à gérer souffre encore de graves lacunes. Vous le savez de graves disparités régionales existent encore en matière d'équipements même si, progressivement, nous tâchons de remédier aux manques les plus graves.

Mais, surtout, les périodes d'expansion ont laissé les dépenses s'accélérer sans que la rigueur de la gestion ne soit un objectif prioritaire.

Nous souffrons aujourd'hui de ces carences.

Au nom de deux principes : celui de l'autonomie et celui de la responsabilité, nous entendons mettre fin au système du prix de journée dont les effets pervers sont dénoncés par tous les gestionnaires des hôpitaux. Nos prédécesseurs songeaient à cette réforme depuis dix ans. Ils n'avaient pas eu le courage de la mettre en oeuvre.

Ce courage nous l'avons eu. Cette réforme fondamentale entrera en vigueur le 1er janvier 1984, soit d'ici un an.

Condition nécessaire mais non suffisante d'une véritable réforme hospitalière, la mise en place d'une dotation globale versée à chaque établissement devra être complétée par le dépôt d'un texte de loi sur le fonctionnement interne des hôpitaux et la planification hospitalière.

L'organisation interne doit être assouplie afin de permettre de meilleurs échanges, une meilleure coordination, une participation plus directe de tous à la gestion, une personnalisation accrue des soins.

Ceci doit être vrai aussi bien pour les soins effectués pour les malades hospitalisés que pour les consultations.

Responsabilité, autonomie, clarté comptable tels sont les objectifs. Mais j'en ajouterai un autre : la décentralisation. Vous savez combien j'y suis personnellement attaché.

Je souhaite que la décentralisation constitue la troisième étape de cette grande réforme hospitalière dont je viens de tracer l'esquisse devant vous.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les grandes lignes de l'action engagée par le gouvernement en matière hospitalière. C'est une tâche qui requiert la participation de tous les intéressés. Car le changement doit être pris en charge par le pays lui-même. Il ne peut pas être imposé.

Tel est le sens profond de la politique menée depuis 18 mois.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

-oOo-

Voix du Nord
5 et 6 décembre 82

HOPITAUX

Inaugurations à la chaîne pour Pierre Mauroy



A Calmette, la confrontation entre la rigueur... et les indispensables besoins de la santé publique.

(Photo Jean CHAUMONT «La Voix du Nord»)

Pierre Mauroy n'a pas chômé, ce samedi. A peine débarqué de l'avion qui le ramenait de son voyage lorrain, il entamait sans désemparer, une visite-éclair dans les hôpitaux, inaugurant un bloc de soins pour personnes âgées, les caissons hyperbares de l'hôpital Calmette et l'hôpital de cardiologie.

Mais, à chaque étape sanitaire, il rencontrait des contestataires, protestant contre l'insuffisance notoire en personnel, une insuffisance gravement préjudiciable au confort et à la santé des malades. Ainsi, l'hôpital de jour du centre pour personnes âgées ne fonctionne toujours pas faute de postes.

Sur ce plan, le tableau est identique à l'hôpital de cardiologie. Quant au centre de réanimation de l'hôpital Calmette, il n'est guère mieux loti si l'on en croit le personnel visiblement excédé par une situation qui s'éternise au moment même où on ne parle que de créer de l'emploi pour lutter contre le chômage.

Enfin, les étudiants en médecine se montrent très inquiets. Ils l'ont d'ailleurs prouvé en venant manifester à l'hôpital de cardiologie où les attendaient de solides C.R.S. aussi nombreux que les grains de sable de la mer.

C'est que la réforme Ralite

des études médicales instaure véritablement une sélection assez impitoyable prévoyant deux examens-concours tant à la fin de la première année qu'à l'issue de la seconde année. Et nous passerons sous silence un futur et curieux «tronc commun» et une rallonge des études qui pourraient durer neuf années.

Aussi, les étudiants en médecine (Catho et Etat), tout comme ceux de pharmacie, n'ont pas mâché leurs mots en vilipendant «les réformes bâclées et non-concertées du tandem Ralite-Savary».